

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Me Nicolas Rousseau confirmé à la tête de l'organisation Le conseil des élu(e)s devance la confirmation de sa permanence

Sainte-Julienne, le 9 mars 2021 — Le conseil des maires et mairesses est heureux d'annoncer qu'il confirme la permanence de Me Nicolas Rousseau à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Montcalm.

En effet, c'est lors de la séance du 23 février 2021 que cette décision fût entérinée unanimement par les maires et mairesses ainsi que par le préfet par intérim, monsieur Patrick Massé.

« Depuis son retour dans l'organisation, Me Rousseau n'a cessé de nous surprendre par son efficacité, sa vivacité d'esprit et son désir sincère de consolider l'équipe tant administrative que politique. C'est un atout précieux pour la MRC de Montcalm et ce qu'il a effectué comme travail depuis sa nomination nous a tous convaincus qu'il n'était pas nécessaire d'attendre quelques mois de plus pour lui confirmer sa permanence. Avec l'accord des maires et mairesses, nous avons donc convenu que Me Rousseau devait être nommé de façon permanente dans ses fonctions. Au nom du conseil des maires et mairesses, je félicite Me Rousseau et le remercie d'avoir accepté cette importante responsabilité. Notre travail s'est agrémenté de façon significative par sa collaboration et sa volonté sincère que le plaisir fasse partie de notre quotidien. » – **Patrick Massé, préfet par intérim de la MRC de Montcalm et maire de la Ville de Saint-Lin-Laurentides**

Notons que Me Rousseau détient un Baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke et est membre du Barreau du Québec depuis 2009. Il a occupé le poste de Directeur des services juridiques, procureur en chef et directeur général adjoint à la MRC Marguerite D'Youville. Depuis 2019, il faisait partie de l'équipe de cadre supérieur à la MRC de Montcalm.

Nous souhaitons bon succès à Me Rousseau dans ses nouvelles fonctions.

La MRC de MONTCALM

La MRC de Montcalm située dans Lanaudière regroupe 9 municipalités et 1 ville. Elle représente les intérêts d'un peu plus de 56 000 Montcalmois et Montcalmoises. Les municipalités et ville qui la composent sont : Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Alexis, Saint-Liguori, Saint-Roch Ouest, Saint-Jacques, Saint-Esprit, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Roch-de-l'Achigan et Saint-Lin-Laurentides (ville). Son équipe administrative compte près de 35 professionnels et dévoués à la population montcalmoise.

- 30-

Source :

Madame Stéphanie Therrien
Directrice des communications
MRC de Montcalm
(450) 831-2182 poste 7092
communications@mrcmontcalm.com

